



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-343

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

Autorisation de voirie

Salle Edmond Mille / le 6 septembre 2025

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de Madame DUPONT Emilie, Présidente de l'APE de Berguette

Considérant qu'il importe de prendre des mesures pour assurer le bon déroulement de la soirée moules frites

ARRETE

Article 1^{er} : Madame DUPONT est autorisée à privatiser une friterie aux abords de la salle Edmond Mille rue Edmond Mille à Isbergues le samedi 6 septembre 2025 de 19H et minuit.

Article 2 : Madame DUPONT devra prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires pour la sécurité, la protection et la propreté des lieux.

Article 3 : La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **1 1 AOUT 2025**

Le Maire,




David THELLIER

Publié le **1 1 AOUT 2025**